

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Unité Mixte de Recherche Épidémiologique et de
Surveillance Transport Travail Environnement

UMRESTTE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Claude Bernard Lyon 1 - UCB

Institut Français des Sciences et Technologies des
Transports, de l'Aménagement et des Réseaux - IFSTTAR

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Alain LEVEQUE, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Unité Mixte de Recherche Épidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement
Acronyme de l'unité :	UMRESTTE
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR N°T 9405
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Alain BERGERET
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{me} Martine HOURS

Membres du comité d'experts

Président :	M. Alain LEVEQUE, Université Libre de Bruxelles, Belgique
Experts :	M. Patrick CHABRAND, Aix-Marseille Université (représentant la commission d'évaluation des chercheurs de l'IFSTTAR)
	M. Paul FRIMAT, université de Lille (représentant du CNU)
	M. Frédéric MAUNY, Université de Franche-Comté
	M. Jean-Christophe THALABARD, Université Paris-Descartes

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Bernard DASTUGUE

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Emmanuelle CANET (représentante de l'École Doctorale Interdisciplinaire Sciences - Santé)

M. Germain GILLET, Université Claude Bernard Lyon1

M. Serge PIPERNO, IFSTTAR

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMRESTTE (UMR T 9405) est une unité associant l'INRETS (devenu IFSTTAR en 2011) et l'UCBL. Elle a été créée en 2004 pour assurer des missions de recherche épidémiologique et de surveillance en matière de traumatologie routière, de santé environnementale et de santé au travail. Elle s'appelait antérieurement UMRETTE et évolua en UMRESTTE pour prendre en compte le souhait de l'InVS (département santé au travail et département des maladies chroniques et des traumatismes) de renforcer ses liens avec l'UMRETTE à travers sa participation aux activités de surveillance épidémiologique (au travers du registre des victimes d'accidents de la circulation routière. L'UMRESTTE fait partie du département Transport Santé Sécurité (TS2) de l'IFSTTAR, depuis 2013, date de la création par l'IFSTTAR de 5 départements.

L'unité est située à Lyon sur deux sites : le site de l'IFSTTAR et le site du campus Rockefeller de l'UCBL

Équipe de direction

Directeur : M. Alain BERGERET

Directeurs adjoints : M^{me} Martine HOURS et M. Jean-Louis MARTIN

Responsables des thématiques :

- Santé de l'utilisateur et insécurité routière : M. Jean-Louis MARTIN ;
- Conditions de travail, environnement et santé : M. Alain BERGERET et M^{me} Martine HOURS.

Nomenclature HCERES

SVE1_LS7 Épidémiologie, santé publique, recherche clinique, technologies biomédicales

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	8 (2.1 ETP)	7 (1.3 ETP)
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	5 (3.7 ETP)	5 (3.6 ETP)
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	10 (4.2 ETP)	11 (4.7)
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2 (0.3 ETP)	1 ? (0.2 ?) ³
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	6 (3.1 ETP)	6 (3.1 ETP)
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	17 (12.2 ETP)	6 (2.7 ETP)
TOTAL N1 à N6	48 (25.6 ETP)	35 ou 36 ? (15.4 ETP ou 15.6)⁴

³ DR associé ayant son départ à la retraite en décembre 2015, est en attente de décision pour l'éméritat

⁴ les ETP des doctorants sur contrat doctoral ne sont pas pris en compte car ils n'apparaissent pas dans les rubriques de ce tableau

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	14	
Thèses soutenues	6	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7

Au 30/06/2014, 8 doctorants sont inscrits au titre de notre unité à l'université dont 5 avec un contrat doctoral, 1 n'a plus de contrat doctoral, 2 sont des PH.

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Sur la période considérée, l'UMRESTTE a développé des activités scientifiques de très grande qualité dans le champ de la santé publique dans deux thématiques importantes : « Santé de l'utilisateur et insécurité routière » d'une part et « Effets des nuisances environnementales et des conditions de travail » d'autre part. Les approches épidémiologiques sont privilégiées et ont permis une production scientifique notable tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif et ce dans les revues pertinentes pour les thématiques de recherche. L'implication sociale est manifeste et la reconnaissance internationale est illustrée notamment par l'implication dans des réseaux d'expertise et de recherche. Le projet qui est proposé est cohérent et pertinent même si le comité d'experts se questionne sur la capacité de l'unité à le réaliser. Il est construit en travaillant sur une plus grande complémentarité entre les deux thèmes bien que, sous certains aspects, cette complémentarité reste à consolider et à conforter. L'interface avec les praticiens hospitalo-universitaires de l'unité devra nécessairement être renforcée, notamment dans un contexte où la tendance à la réduction du personnel est manifeste et représente un vrai risque de fragilisation de la structure de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Solidité de l'expertise : l'unité dispose d'une très solide expertise dans les domaines de la sécurité routière et de la santé environnementale ; cette expertise est reconnue aux niveaux national et international.

Interdisciplinarité : cette unité rassemble des chercheurs et enseignants-chercheurs en méthodes statistiques, en épidémiologie, des médecins spécialistes en traumatologie, en réanimation, en médecine du travail au sein d'une unité multidisciplinaire (nombreuses disciplines et compétences intégrées dans le temps et dans l'espace). Cette interdisciplinarité est capitalisée, les activités ne sont pas cloisonnées en équipes mais plutôt regroupées sur base de la thématique d'intérêt.

Production scientifique : l'unité a une production scientifique qui s'est très fortement améliorée au cours des 4 dernières années tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Excellente capacité à réaliser des recueils d'information de grande envergure (Registre du Rhône), seul registre européens des victimes d'AVP et grandes possibilités d'exploitation scientifique des données fournies.

Accès aux bases de données nationales du domaine.

Support de trois cohortes épidémiologiques.

Points faibles et risques liés au contexte

Les effectifs de l'unité se sont modifiés de façon importante. Il y a eu 4 départs de directeurs de recherche qui n'ont pas été totalement compensés entraînant une perte d'expertise.

La pyramide des âges est vieillissante.

Le nombre de thèses, d'HDR soutenues et de post doctorants reste faible pour assurer la relève de génération.

L'implication dans les activités de formation est faible et peu ciblée. La proposition faite en 2010 de développer une spécialisation « Transport Santé » dans la filière existante ne semble pas être réalisée.

Le rapprochement des deux thématiques n'apparaît pas comme suffisamment important durant la période passée. La plus-value apportée par la présence de ces deux thèmes au sein de la même unité n'apparaît pas évidente, exception faite de questions de recherche comme, par exemple, les accidents de transport dans le cadre du travail.

La saisie des données et le secrétariat des registre sont portés par des personnes en CDD et le comité d'experts se pose la question de sa pérennité.

Recommandations

L'avenir à moyen terme (5 ans) doit devenir une question prioritaire de l'unité étant donné la baisse des effectifs et la pyramide des âges. L'unité doit dès à présent réfléchir à sa future structuration et direction, et avoir une politique incitative auprès des plus jeunes pour leur permettre de soutenir des HDR. Une plus grande implication dans les formations de type master, ainsi qu'une démarche beaucoup plus proactive de recherche de doctorants et de post doctorants devrait permettre de résoudre, en partie la question de la difficulté du recrutement de jeunes chercheurs.

Le projet proposé se concentre sur I) l'étude des facteurs de risques dans le champ des transports, de l'environnement et du travail et II) la prise en charge et le devenir des victimes. Ces deux axes devront être développés avec le souci permanent d'une consolidation des approches transversales entre les deux thématiques actuelles. Des choix stratégiques devront être faits sur chacune des thématiques actuelles de façon à renforcer ces approches transversales et abandonner certains thèmes moins transversaux. La soumission de projets (en recherche de financement) devra se faire en fonction des priorités ainsi définies et en favorisant l'approche collaborative sur les deux axes de recherche, ainsi qu'en renforçant les collaborations avec les autres unités de l'IFSTTAR.

Le comité d'experts propose de renforcer l'interface avec l'université au niveau de la recherche, de l'accueil des étudiants (master et Doctorat) et au niveau de l'implication des membres de l'unité dans des formations (niveau master) en lien avec les thématiques de recherche de l'unité.

Le comité d'experts recommande également qu'une politique explicite soit développée pour préparer les doctorants à la période post-thèse.